

REPUBLIQUE GABONAISE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION INTERMINISTERIELLE CULTURE, ARTS ET EDUCATION
POPULAIRE

ANNEXE A LOI DE REGLEMENT POUR

2021

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

Chaque programme constitutif de la mission détaille les parties suivantes :

- *Le bilan stratégique du programme :*
 - o la présentation du programme
 - o l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.
- *Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire :*
 - o le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
 - o le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.
- *Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs :*
 - o la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.
- *L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année :*
 - o la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.
- *Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année :*
 - o la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

AVANT-PROPOS	2
MISSION CULTURE, ARTS ET EDUCATION POPULAIRE	5
BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION	6
PRESENTATION DE LA MISSION	6
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	8
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	8
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	9
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	10
PROGRAMME CULTURE	11
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	12
PRESENTATION DU PROGRAMME	12
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	13
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	15
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	15
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	16
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	17
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	17
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	18
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE	19
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	19
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	19
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	20
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	20
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	21
PROGRAMME EDUCATION POPULAIRE	26
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	27
PRESENTATION DU PROGRAMME	27
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	30
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	33
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	33
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	34
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	35
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	35
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	36
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	37
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	37
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	37
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	37
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	38
PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN DE LA POLITIQUE CULTURELLE	39
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	40

PRESENTATION DU PROGRAMME	40
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	42
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	44
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	44
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	45
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	46
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	46
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	47
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE	48
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	48
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	48
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	48
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	49

MISSION CULTURE, ARTS ET EDUCATION POPULAIRE

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le Ministre en charge de la mission est le **MINISTRE DE CULTURE ET DES ARTS**. La mission est également portée par le **MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, CHARGE DE LA FORMATION CIVIQUE** (pour le volet Education Populaire).

PRESENTATION DE LA MISSION

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission Culture, Art et Education Civique prend en compte la préservation des acquis du patrimoine, la promotion de la créativité et l'accès de tous aux services culturels pour le premier volet (Culture et Arts) et la sensibilisation de masse pour le second volet (Education Civique).

Cette mission ne recouvre pas les enseignements qui sont, à titre principal, dévolus aux missions Education et Enseignement supérieur avec lesquelles elle en est cohérente. Des synergies sont également envisagées avec la mission Affaires Etrangères dans le cadre du programme rayonnement du Gabon à l'extérieur.

La mission Culture, Arts et Education Civique comprend trois programmes : Culture, Education Civique et Pilotage et soutien des politiques de la Culture, Art et Education Civique.

Le programme Culture, conduit par la Direction Générale du Patrimoine Culturel et la Direction Général des Arts et des Industries Culturelles, comporte non seulement les directions qui lui sont directement rattachées mais aussi toutes les entités qui contribuent à la mise en œuvre des actions et activités du programme. Deux principales actions y sont mises en œuvre : Patrimoine et Développement culturels et Création artistique.

Le Programme Education Civique, conduit par la Direction Générale de l'Education Civique et de l'Alphabétisation, comprend les directions qui lui sont directement rattachées mais aussi les entités qui contribuent à l'implémentation de ce programme et de ses deux actions : Mobilisation sociale et Alphabétisation.

Pour ces deux programmes, les Directions provinciales de la Culture, des Arts et de l'Education Civique constituent des maillons importants dans la chaîne de mise en œuvre. Elles sont à ce titre des contributeurs majeurs dans l'exécution.

Enfin le Programme Pilotage et soutien, conduit par le Secrétariat Général, comprend tous les services transversaux qui lui sont directement rattachés mais également le Cabinet du Ministre et l'Inspection Générale.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

La constitution de la République Gabonaise affirme son attachement fondamental à ses valeurs culturelles. Le troisième alinéa de son préambule proclame solennellement son attachement à ses valeurs sociales profondes et traditionnelles, à son patrimoine culturel matériel et spirituel, au respect des libertés, des droits et des devoirs du citoyen.

La mission Culture, arts et Education Civique est régie par le décret n° 0569/MCAEC du 23 novembre 2015 portant attributions et réorganisation du Ministère de la Culture, des Arts et de l'Education Civique qui fixe le cadre réglementaire et les attributions du département ministériel

PRINCIPALES REFORMES

La réforme actuellement engagée concerne surtout le volet Culture et Arts. Elle porte notamment sur le cadre normatif, le personnel, les infrastructures, le droit d'auteur, le statut de l'artiste.

La Culture est l'épicentre du programme de société, l'Avenir en confiance, car : « Le développement du potentiel humain de notre pays suppose également qu'un appui conséquent soit accordé aux acteurs culturels, aux artistes et aux intellectuels pour leur permettre d'exprimer pleinement leur art et leur savoir tout en assurant une protection de leurs droits en tant qu'auteurs... Les industries culturelles seront donc encouragées à travers tout le pays et plusieurs infrastructures culturelles (musée, conservatoires, théâtre, bibliothèques) seront mises en place ou redynamisées, notamment le CICIBA, afin de mieux valoriser notre patrimoine national et notre histoire. L'apprentissage des langues nationales sera encouragé ».

La Vision du Chef de l'Etat et les orientations stratégiques du Gouvernement ont servi de guide à l'élaboration de la "Politique Culturelle en République Gabonaise qui sera actée à travers une loi instituant Charte culturelle

en République Gabonaise qui formalise définitivement les nouvelles orientations déclinées à travers Les grands axes normatifs de la politique culturelle en République Gabonaise.

Ladite loi aura notamment pour incidence l'institutionnalisation d'un Fonds d'Aide à la Création Artistique et aux Initiatives Culturelles, la création de nouveaux services à l'instar de l'Institut National des Arts, le Théâtre National, la Compagnie Nationale de Ballet.

Cette réforme a tout aussi une incidence sur le personnel en service dont les compétences et le nombre seraient substantiellement renforcés et sur le renforcement de l'offre culturelle aux fins de faire de notre capitale, Libreville, un pôle culturel majeur et de notre pays une destination privilégiée.

La construction d'infrastructures culturelles à travers tout le pays est aussi à mettre dans le cadre de cette réforme. Musée National, Théâtre National, Musée Thématiques, Centre Culturels, Maison des Cultures, etc. sont des infrastructures à mettre en place et qui ont une véritable incidence financière.

Ces réformes visent à adapter cette mission et ses structures au contexte national et international actuel.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Objectif Stratégique	Indicateur	Unité	2020 Réalisé	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	Cible à l'échéance pluriannuelle
OBJETIF N°1 : Promouvoir et valoriser le patrimoine culturel d'ici à 2023	Nombre d'inventaire du Patrimoine culturel à réaliser	Nombre	2	1	1	1	2
	Nombre d'ateliers de renforcement de capacité à organiser	Nombre	9	4	4	2	6
	Nombre d'expositions à organiser	Nombre	9	2	2	0	4
OBJETIF N°2 : Promouvoir et valoriser la créativité d'ici à 2023	Nombre d'événements culturels organisés	Nombre	1	4	4	4	6
	Nombre d'acteurs culturels formés	Nombre	150	100	100	100	250
	Nombre d'acteurs culturels soutenus	Nombre	6	2	2	2	5
	Taux de répartition des droits d'auteurs et des droits voisins	%	100	80	80	0	230

Non disponible

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
N°6.290	Programme Culture	5 548 067 509	867 799 957	-4 680 267 552	5 548 067 509	867 799 957	-4 680 267 552
6.290.1	Création artistique	4 126 055 110	158 619 999	-3 967 435 111	4 126 055 110	158 619 999	-3 967 435 111
6.290.2	Patrimoine et développement culturels	1 422 012 399	709 179 958	-712 832 441	1 422 012 399	709 179 958	-712 832 441
N°6.290	Programme Education Populaire	50 000 000	50 000 000	38179375	11820625	11820625	38179375
6.297.1	ACTION 1 : Alphabétisation	25 000 000	25 000 000	18 588 014	6 411 986	6 411 986	18 588 014
6.297.2	ACTION 2 : Mobilisation sociale	25 000 000	25 000 000	19 591 361	5 408 639	5 408 639	19 591 361
N°6.299	Programme Pilotage et soutien à la politique de la culture et des arts	3 159 063 396	538 478 427	-2 620 584 969	3 159 063 396	538 478 427	-2 620 584 969
6.299.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	502 400 000	106 162 430	-396 237 570	502 400 000	106 162 430	-396 237 570
6.299.2	Coordination administrative	2 656 663 396	432 315 997	-2 224 347 399	2 656 663 396	432 315 997	-2 224 347 399
Total pour la mission		8 757 130 905	1 456 278 384	-7 262 673 146	8 718 951 530	1 418 099 009	-7 262 673 146

Explication des principaux écarts :

Non disponible

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et du titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
6.290: Culture	5 548 067 509	867 799 957	- 4 680 267 552	5 548 067 509	867 799 957	- 4 680 267 552
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	4 544 198 362	53 567 076	- 4 490 631 286	4 544 198 362	53 567 076	- 4 490 631 286
Titre 3. Dépenses de biens et services	192 000 000	185 064 971	- 6 935 029	192 000 000	185 064 971	- 6 935 029
Titre 4. Dépenses de transfert	314 217 647	226 025 000	- 88 192 647	314 217 647	226 025 000	- 88 192 647
Titre 5. Dépenses d'investissement	497 651 500	403 142 910	- 94 508 590	497 651 500	403 142 910	- 94 508 590
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
6.297 : Education populaire	98 208 000	11 820 625	86 637 375	98 208 000	11 820 625	86 637 375
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	45 958 000	-	45 958 000	45 958 000	-	45 958 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	50 000 000	11 820 625	38 179 375	50 000 000	11 820 625	38 179 375
Titre 4. Dépenses de transfert	2 500 000	-	2 500 000	2 500 000	-	2 500 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
6.299: Pilotage et soutien à la politique de la culture et des arts	3 159 063 396	538 478 427	- 2 620 584 969	3 159 063 396	538 478 427	- 2 620 584 969
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	2 616 663 396	-	- 2 616 663 396	2 616 663 396	-	- 2 616 663 396
Titre 3. Dépenses de biens et services	62 500 000	135 362 427	72 862 427	62 500 000	135 362 427	72 862 427
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	479 900 000	403 116 000	- 76 784 000	479 900 000	403 116 000	- 76 784 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour la mission	8 805 338 905	1 418 099 009	-7 214 215 146	8 805 338 905	1 418 099 009	-7 214 215 146
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	7 206 819 758	53 567 076	-7 061 336 682	7 206 819 758	53 567 076	-7 061 336 682
Titre 3. Dépenses de biens et services	304 500 000	332 248 023	104 106 773	304 500 000	332 248 023	104 106 773
Titre 4. Dépenses de transfert	316 717 647	226 025 000	-85 692 647	316 717 647	226 025 000	-85 692 647
Titre 5. Dépenses d'investissement	977 551 500	806 258 910	-171 292 590	977 551 500	806 258 910	-171 292 590
Titre 6. Autres dépenses		0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

Non disponible

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

Récapitulatif des mouvements par titre

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
23.780: Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	6.290: Culture	Titre 3	39 900 000	39 900 000
23.780: Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	6.290: Culture	Titre 4	11 000 000	11 000 000
Programme 23.780: Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Programme 6.299: Pilotage et soutien à la politique de la culture et des arts	Titre 3	90 000 000	90 000 000
Total des Transferts			140 900 000	140 900 000
dont Titre 2			-	-
dont Titre 3			129 900 000	129 900 000
dont Titre 4			11 000 000	11 000 000
dont Titre 5			-	-

Explication des impacts de chaque transfert :

Non disponible pour le programme Culture

Le programme pilotage et soutien a bénéficié d'un transfert de crédit du Programme 23.780: Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles dans le titre 3. Ce crédit est reparti comme suit :

- Enveloppe de frais de mission de Promotion de la Culture Gabonaise : FESPACO (Ouagadougou) : 50 000 000 FCFA ;
- Enveloppe de frais de mission de Promotion de la Culture Gabonaise : Festival International du Film de l'Afrique à Brazzaville : 38 162 430 FCFA.
- Divers et imprévus : réception des compatriotes et des organisateurs du festival de Brazzaville : 1 837 570 FCFA

PROGRAMME CULTURE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

La culture, dans son sens le plus large, est défini par l'UNESCO comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.

Par cette définition, l'on comprend que l'expression culturelle est variée et multiforme. Elle est saisie au Gabon, à travers notamment les sites, les monuments et les paysages culturels, l'art plastique (sculpture, céramique et peinture), la danse et les rites, la musique, la littérature, le théâtre et le cinéma, domaines dans lesquels l'Etat et tous les acteurs de la politique culturelle dirigent leurs interventions.

Le Programme « Culture » est piloté par le Directeur Général du Patrimoine Culturelle qui s'appuie sur un vaste réseau de structures, à savoir :

- L'Agence Nationale de Promotion Artistique et Culturelle (ANPAC) ;
- le Musée National des Arts et Traditions (MNAT) ;
- le Théâtre National (TN) ;
- l'Ecole Nationale d'Art et Manufacture (ENAM) ;
- le Conservatoire National de Musiques et des Danses (CNMD) ;
- Le Bureau Gabonais du Droit d'Auteur et des droits voisins (BUGADA) ;

PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme « Culture » vise principalement la démocratisation de la culture, la sauvegarde et la préservation du patrimoine culturel et la promotion de la créativité.

Il est structuré en deux (2) actions :

- Patrimoine et développement culturels ;
- Création artistique.

L'action « **Patrimoine et développement culturels** » finance les politiques publiques destinées, d'une part, à préserver, conserver, enrichir et mettre en valeur le patrimoine culturel de la Nation et, d'autre part, à assurer la participation de tous à la vie culturelle. Le champ du patrimoine concerné par cette action comprend les biens meubles (collections de musées) et immeubles (sites, monuments, paysages culturels, espaces protégés) et, d'autre part, le patrimoine culturel immatériel.

L'action « **Création artistique** » vise à assurer la diversification et le renouvellement de l'offre culturelle. Il s'agit d'assurer les conditions qui garantissent aux créateurs la libre expression de leur talent et de leur inspiration ainsi que des conditions d'exercice et de sécurité juridique, morale et matérielle. Il peut s'agir de soutien sous forme de distinction, de subventions ou toutes autres formes d'assistance susceptibles de stimuler la création. Cela passe notamment par le soutien aux industries et entreprises culturelles.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

La Constitution de la République gabonaise affirme dans le troisième alinéa du préambule l'attachement fondamental du peuple gabonais à ses valeurs culturelles en ces termes : « proclame solennellement son attachement à ses valeurs sociales profondes et traditionnelles, à son patrimoine culturel, matériel et spirituel, au respect des libertés, des droits et des devoirs du citoyen ».

Toutefois, cette importance donnée à la culture n'est pas tout à fait traduite dans les faits. En effet, le secteur connaît quelques insuffisances qui se caractérisaient par :

- l'insuffisance de la déconcentration de l'offre culturelle ;
- l'absence de coopération et de synergie entre les différents acteurs concernés par les questions de culture (Administration, collectivités locales et acteurs non étatiques) ;
- la quasi-inexistence des industries culturelles ;
- la situation économique précaire des créateurs des œuvres de l'esprit et l'inexistence du statut de l'artiste
- la pénurie dans le système de formation actuelle et le manque de personnel qualifié dans le secteur ;
- l'inexistence d'un centre de recherche spécialisé en matière de culture.

A cet effet, depuis 2011, des efforts considérables sont déployés dans le but d'améliorer le cadre législatif et réglementaire, les instruments de la gouvernance ainsi que l'offre culturelle. Ces interventions multiformes ont pour conséquence de renforcer et de rendre plus visible l'action culturelle et de la placer au centre du développement de notre pays.

ENJEUX

Au regard du contexte national trois enjeux majeurs se dégagent :

- Assurer la préservation des acquis du patrimoine ;
- Assurer la promotion de la créativité et le développement des industries culturelles ;
- Assurer l'accès du plus grand nombre aux services culturels.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : PROMOUVOIR ET VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL.

- **Résultat annuel N°1** : Avoir réalisé un inventaire du patrimoine culturel
- **Résultat annuel N°2** : Avoir réalisé 4 ateliers de renforcement de capacités
- **Résultat annuel N°3** : Avoir réalisé 2 expositions.

OBJECTIF N°2 : PROMOUVOIR ET VALORISER LA CREATIVITE

- **Résultat annuel N°1** : Avoir organisé 4 événements culturels ;
- **Résultat annuel N°2** : Avoir formé 100 acteurs culturels ;
- **Résultat annuel N°3** : Avoir soutenu 4 événements culturels ;
- **Résultat annuel N°4** : le taux de repartitions du droit d'auteurs et des droits voisins aux ayant droits.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Promouvoir et valoriser le patrimoine culturel d'ici à 2023.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir réalisé un (1) inventaire du patrimoine culturel.
- **Résultat annuel N°2** : avoir réalisé quatre (4) ateliers de renforcement des capacités.
- **Résultat annuel N°3** : avoir réalisé deux (2) expositions.

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : un (1) inventaire réalisé du patrimoine culturel sur de l'état des conservations des sites du patrimoine mondial en république gabonaise du patrimoine culturel.
- **Résultat annuel N°2** : Deux ateliers réalisés de renforcement de capacité sur la gestion des musées.
- **Résultat annuel N°3** : Aucun expositions réalisé

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'inventaire du Patrimoine culturel à réaliser	Nombre	ND	1	1	1	0	1	2
Nombre d'ateliers de renforcement de capacité à organiser	Nombre	ND	1	4	2	2	2	6
Nombre d'expositions à organiser	Nombre	ND	0	2	0	2	2	4

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel 1 : non disponible

Résultats annuels 2 et 3 : la situation sanitaire de la pandémie covid 19 n'a pas permis la multiplication des ateliers et la réalisation des expositions car il a fallu respecter les mesures barrières.

Au regard des résultats obtenus ces deux dernières années, nous pouvons affirmer que l'atteinte de l'objectif pluriannuel est en bonne voie de réalisation courant 2023.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Promouvoir et valoriser la créativité d'ici à 2023.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir organisé quatre (4) événements culturels ;
- **Résultat annuel N°2** : avoir soutenu deux (2) événements culturels ;
- **Résultat annuel N°3** : avoir formé cent (100) acteurs culturels ;
- **Résultat annuel N°4** : avoir payé quatre-vingt (80) créateurs leurs droits d'auteurs et des droits voisins

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : avoir organisé quatre (4) événements culturels ;
- **Résultat annuel N°2** : avoir soutenu deux (2) événements culturels ;
- **Résultat annuel N°3** : avoir formé cent (100) acteurs culturels ;
- **Résultat annuel N°4** : avoir payé quatre-vingt (80) créateurs leurs droits d'auteurs et des droits voisins

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'événements culturels organisés	Nombre	6	1	4	4	0	2	6
Nombre d'acteurs culturels formés	Nombre	100	150	100	100	0	150	250
Nombre d'acteurs culturels soutenus	Nombre	4	6	2	2	0	3	5
Taux de répartition des droits d'auteurs et des droits voisins	%	50	100	80	0	80	150	230

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultats annuels 1,2,3 : non disponibles

Résultat annuel 4 : la situation sanitaire de la pandémie covid 19 n'a pas permis la perception de la redevance des Droits d'auteurs auprès des opérateurs économiques

Au regard des résultats obtenus ces deux dernières années, nous pouvons affirmer que l'atteinte de l'objectif pluriannuel est en bonne voie de réalisation courant 2023.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
6.290.1: Création artistique	4 126 055 110	158 619 999	-3 967 435 111	4 126 055 110	158 619 999	-3 967 435 111
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	3 539 896 362	-	-3 539 896 362	3 539 896 362	-	-3 539 896 362
Titre 3. Dépenses de biens et services	127 000 000	98 194 999	-28 805 001	127 000 000	98 194 999	-28 805 001
Titre 4. Dépenses de transfert	162 941 176	60 425 000	-102 516 176	162 941 176	60 425 000	-102 516 176
Titre 5. Dépenses d'investissement	296 217 571	-	-296 217 571	296 217 571	-	-296 217 571
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
6.290.2: Patrimoine et développement culturels	1 422 012 399	709 179 958	-712 832 441	1 422 012 399	709 179 958	-712 832 441
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	1 004 302 000	53 567 076	-950 734 924	1 004 302 000	53 567 076	-950 734 924
Titre 3. Dépenses de biens et services	65 000 000	86 869 972	21 869 972	65 000 000	86 869 972	21 869 972
Titre 4. Dépenses de transfert	151 276 471	165 600 000	14 323 529	151 276 471	165 600 000	14 323 529
Titre 5. Dépenses d'investissement	201 433 929	403 142 910	201 708 981	201 433 929	403 142 910	201 708 981
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme 6.290: Culture	5 548 067 509	867 799 957	-4 680 267 552	5 548 067 509	867 799 957	-4 680 267 552
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	4 544 198 362	53 567 076	-4 490 631 286	4 544 198 362	53 567 076	-4 490 631 286
Titre 3. Dépenses de biens et services	192 000 000	185 064 971	-6 935 029	192 000 000	185 064 971	-6 935 029
Titre 4. Dépenses de transfert	314 217 647	226 025 000	-88 192 647	314 217 647	226 025 000	-88 192 647
Titre 5. Dépenses d'investissement	497 651 500	403 142 910	-94 508 590	497 651 500	403 142 910	-94 508 590
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Inscrit à hauteur de **5 548 067 509 FCFA** dans la Loi de Finances 2021, le budget du programme "Culture" a été exécuté à concurrence de **867 799 957 FCFA**, soit un écart de **- 4 680 267 552 FCFA**. Le taux d'exécution s'élève ainsi à **15,64 %**.

L'écart global se justifie :

Le Titre 2 : l'écart observé est lié à la gestion centralisée de la solde permanente au Ministère en charge du Budget ;

Titres 3 et 4 : les écarts enregistrés sont dus, d'une part, au non levé de la réserve obligatoire ainsi qu'à la régulation budgétaire complémentaire occasionnée par la contraction du niveau des ressources de l'Etat et, d'autre part, au retard pris dans l'engagement des dossiers de dépense.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Le Programmée culture n'a pas effectué de mouvement de fongibilité en 2021.

Virements

Le Programmée culture n'a ni effectué, ni reçu de virement en 2021.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
23.780: Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	6.290: Culture	Titre 3	39 900 000	39 900 000
23.780: Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	6.290: Culture	Titre 4	11 000 000	11 000 000
Total des Transferts			50 900 000	50 900 000
dont Titre 2			-	-
dont Titre 3			39 900 000	39 900 000
dont Titre 4			11 000 000	11 000 000
dont Titre 5			-	-

Explication des impacts de chaque transfert :

Non disponible

Annulations

Le montant des crédits disponibles, en fin d'année, dans le programme a été proposé en annulation.

Reports

Le programme Culture n'a pas effectué de reports des crédits.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 31 décembre 2020	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2021	Mouvements d'effectifs en 2021			Effectifs au 31.12. 2021
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A	172	159	172	-	-	-	174
Permanents	172	159	172	-	-	-	174
Non permanents				-	-	-	
Agents de catégorie B	467	463	467	-	-	-	465
Permanents	467	463	467	-	-	-	465
Non permanents				-	-	-	0
Agents de catégorie C	16	13	16	-	-	-	15
Permanents	16	13	16	-	-	-	15
Non permanents				-	-	-	
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	655	635	655	-	-	-	654
Main d'œuvre non permanente	117	117	117	-	-	-	117
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	772	752	772	-	-	-	802

Explication des évolutions :

L'effectif du programme « Culture », à fin décembre 2021, est de 802 agents toutes catégories confondues ; soit une variation nette de 20 agents entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021.

On observe 28 entrées et 48 sorties dont 35 départs à la retraite, 2 décès, 8 mises en stages, 2 mises à disposition et 1 détachement.

Opérateur : Non disponible

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

Non disponible

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	4 544 198 362	4 544 198 362	53 567 076	53 567 076	-4 490 631 286	-4 490 631 286
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	-	-	-	-	-	-
Total des crédits de titre 2	4 544 198 362	4 544 198 362	53 567 076	53 567 076	-4 490 631 286	-4 490 631 286

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

L'exécution du titre 2 se fait en gestion centralisée a la Direction de la solde.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 Création Artistique	127 000 000	127 000 000	101 600 000	101 600 000	25 400 000	25 400 000
Mission hors du Gabon	22 315 000	22 315 000	17 315 000	17 315 000	5 000 000	5 000 000
Inventaire de Biens Culturels première phase	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	-	-
Mission de sensibilisation et sauvegarde de l'ancien hôpital albert schweitzer site du Patrimoine Mondial	12 795 000	12 795 000	12 795 000	12 795 000	-	-
Mission et Atelier de formation des populations locales pour la conservation et la souvegarde du bien mixte lope-okanda	18 100 000	18 100 000	8 100 000	8 100 000	-	-
Résidence de Création 9eme Edition des jeux de la Francophonie	17 400 000	17 400 000	17 000 000	17 000 000	400 000	400 000
Mission et atelier de formation des populations locales pour la conservation et la souvegarde du bien mixte lope-okanda	18 184 999	18 184 999	8 184 999	8 184 999	10 000 000	10 000 000
Inventaire de Biens Culturels deuxièmes phases	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	-	-
ACTION 2 Patrimoine et Développement culturel	65 000 000	65 000 000	76 869 974	76 869 974	11 869 974	11 869 974
Collecte des données Culturelles sur les biens mixtes (naturel et Culturel) Groupe Franceville et Tchibanga	16 362 500	16 362 500	16 362 500	16 362 500	-	-
Frais de mission au Gabon Collecte des données Culturelles sur les biens mixtes (naturel et Culturel) Groupe MAKOKOU et Lope	23 337 500	23 337 500	23 337 500	23 337 500	-	-
Présélections nationales 9eme des jeux de la francophonie	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	-	-
Frais de mission au Gabon	8 305 000	8 305 000	8 305 000	8 305 000	-	-
Services déconcentrés de la culture	7 055 000	7 055 000	18 864 974	18 864 974	11 809 974	11 809 974
Total des crédits de titre 3	192 000 000	192 000 000	178 469 974	178 469 974	37 269 974	37 269 974

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

ACTION 1 : Création Artistique

Les dépenses de l'action créations Artistique sont destinées aux activités de gestion et de valorisation de la créativité de nos acteurs culturels pour le Programme elle s'élève à **101 600 000 FCFA**. En outre, un écart de **25 400 000 FCFA**.

ACTION 2 : Patrimoine et Développement culturel

Les dépenses de l'action Patrimoine et Développement culturel sont destinées aux activités de conservation et de préservation du patrimoine culturels de notre pays. Le Gabon a deux biens du Patrimoine Mondial. L'ensemble des activités s'élève à **76 869 974 FCFA**. En outre, un écart de **11 869 974 FCFA**.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 Création Artistique	200 000 000	200 000 000	93 992 076	93 992 076	106 007 924	106 007 924
6.290.A4.K1: Opérateur-ENAM	75 000 000	75 000 000	67 326 076	67 326 076	7 673 924	7 673 924
6.290.A5.K1: Opérateur-Théâtre National	75 000 000	75 000 000		13 440 000	61 560 000	61 560 000
6.290.A7.K1: Opérateur-BUGADA	50 000 000	50 000 000	13 226 000	13 226 000	36 774 000	36 774 000
ACTION 2 Patrimoine et Développement culturel	90 000 000	90 000 000	-	-	90 000 000	90 000 000
Cotisation internationales						
Musée National	90 000 000	90 000 000	-	-	90 000 000	90 000 000
Total des crédits de titre 4	290 000 000	290 000 000	93 992 076	93 992 076	196 007 924	196 007 924

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Transfert Musée pas de mis à disposition en 2021

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LFR		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommées	AE	CP
6.290.1: Création artistique	237 651 500	237 651 500	184 742 910	184 742 910	52 908 590	52 908 590
Projet : Réhabilitation de la salle de spectacle du MCA	237 651 500	237 651 500	184 742 910	184 742 910	52 908 590	52 908 590
6.290.2: Patrimoine et développement culturels	260 000 000	260 000 000	218 400 000	218 400 000	41 600 000	41 600 000
Projet: Réhabilitation de l'ENAM	260 000 000	260 000 000	218 400 000	218 400 000	41 600 000	41 600 000
Total des crédits de titre 5	497 651 500	497 651 500	403 142 910	403 142 910	94 508 590	94 508 590

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR BUGADA

Présentation de l'opérateur

Bureau Gabonais du Droit d'Auteur et des Droits Voisins (BUGADA). Etablissement public à caractère administratif et jouissant de l'autonomie financière. Il est créé par Décret n° 0264/ PR du 16 janvier 2013 portant création, attributions, organisation et fonctionnement, pendant que le décret n° 0383/PR/ MCA du 13 octobre 2020 porte réorganisation du BUGADA

Travail avec l'opérateur

Formalisation d'un Contrat Annuel de Performance (CAP) entre l'Etat et l'opérateur

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	0	1 676 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	50 000 000	11 550 000
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	50 000 000	13 226 000

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

La dotation ouverte est de 50.000.000 FCFA les crédits consommés sont de 13 226 000 FCFA soit un écart de 36 774 000 FCFA.

Le titre 2 : 1 676 000 FCFA, représente la MONP.

Le titre 4 : 11 550 000 FCFA, a servi à financer :

- Missions de recensement, de sensibilisation et de négociation des contrats d'utilisation des œuvres de l'esprit ;
- Achat de fournitures de bureau ;
- Achat de carburant des véhicules pour missions de terrain ;
- Réparation de serrures des portes de bureaux ;
- Nettoyage et désinfection des bureaux ;
- Mission de négociation des contrats ;
- Préparation au Conseil d'Administration 2022.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Augmenter le nombre d'auteurs inscrits Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : objectif n°2 : promouvoir et valoriser la créativité				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1 Taux de répartition des droits d'auteurs et des droits voisins	0	80%	0	0
Indicateur 2 : nombre d'auteurs inscrits	150	200	250	50

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Action / Projet 1	25 000 000	0	0	0
Action / Projet 2	25 000 000	11 550 000	0	0

Action / Projet	0	0	0	0
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	50 000 000	11 550 000	0	0

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Indicateur 1 : La répartition envisagée n'a pas été exécutée compte- tenu de la faiblesse des perceptions dont le montant était de 50 000 000 FCFA. Le conseil d'Administration a décidé d'affecter ces fonds aux dépenses d'investissement par l'achat du matériel roulant et du matériel de reprographie.

Indicateur 2 : la cible a été atteinte voire dépassée grâce aux missions de sensibilisations et de communications engagées par le BUGADA et soutenu par la tutelle administrative à travers l'ouverture des négociations pour paiement des droits par le secteur de la téléphonie mobile considéré comme secteur de grands utilisateurs.

Action 2 : La dotation ouverte est de 50.000.000 FCFA les crédits consommés sont de 13 226 000 FCFA soit un écart de 36 774 000 FCFA.

Le titre 2 : 1 676 000 FCFA, représente la MONP.

Le titre 4 : 11 550 000 FCFA, a servi à financer :

- Missions de recensement, de sensibilisation et de négociation des contrats d'utilisation des œuvres de l'esprit ;
- Achat de fournitures de bureau ;
- Achat de carburant des véhicules pour missions de terrain ;
- Réparation de serrures des portes de bureaux ;
- Nettoyage et désinfection des bureaux ;
- Mission de négociation des contrats ;
- Préparation au Conseil d'Administration 2022.

OPERATEUR THEÂTRE NATIONAL

Présentation de l'opérateur

Conformément au Décret n° 1718/PR/MCAEP du 30 décembre 1982, portant attributions et organisation du Ministère de la culture, des Arts et de l'Education Populaire, le Théâtre National est un service extérieur placé sous la tutelle du Ministère de la Culture, des Arts et de l'Education Populaire.

Selon l'arrêté n° 00110/MCAEP/SG/DTN du 29/04/ 1985 portant répartition de ses activités, la Direction du Théâtre National est composée de trois services :

- Le Service de la Production Théâtrale ;
- Le Service des Ballets Nationaux ;
- Le Service de la Régie et Maintenance.

La Direction du Théâtre National est chargée de concevoir et d'appliquer les politiques publiques en matière des arts du spectacle en général, de théâtre et de danse en particulier.

Travail avec l'opérateur

- Formalisation ou non d'un Contrat Annuel de Performance (CAP) entre l'Etat et l'opérateur ;

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	0	1.890.000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	75.000.000	11 550 000
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	75.000.000	13 440 000

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

La dotation ouverte est de 75.000.000 FCFA les crédits consommés sont de 11 550 000 FCFA soit un écart de 63 450 000 FCFA.

Le titre 2 : 1 890 000 FCFA, représente la MONP.

Les crédits du titre 4 (11 550 000) ont servi à financer :

- Les ateliers de création formative (1. Ecriture dramatique ; 2. Analyse dramaturgique ; 3. Direction d'acteurs ; 4. Régie générale ; 5. Mise en scène).
- Réalisation d'un film de danse traditionnelle « NLOUP » de l'Ogooué Ivindo.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif 1 : Soutenir au moins 4 manifestations de Théâtre et de Ballet.				
Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : OBJECTIF N°2 : PROMOUVOIR ET VALORISER LA CREATIVITE				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1 : Organiser 2 manifestations de théâtre et de ballet	2	2	2	0
Indicateur 2 : Soutenir 2 manifestations de théâtre et de ballet	4	2	1	1
Indicateur 3 : Nombre d'événements culturels organisés	1	4	3	1

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Action / Projet 1			0	0
Action / Projet 2	75.000.000	11 550 000	0	0
Action / Projet	0	0	0	0
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	75.000.000	11 550 000	0	0

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Le confinement à partir de 21h relatif à la pandémie de la COVID 19 a imposé à la Direction du Théâtre National d'adapter ses productions pour programmer des après-midis créatifs et réaliser des films de son répertoire de théâtre et de ballet.

Indicateur 1 : la cible a été atteinte à 100% ;

Indicateur 2 : la cible a été atteinte à 50% à cause de la non mise à disposition des crédits ouverts ;

Indicateur 3 : la cible a été atteinte à 75% à cause de la non mise à disposition des crédits ouverts

Action 2 : La dotation ouverte est de 75.000.000 FCFA les crédits consommés sont de 11 550 000 FCFA soit un écart de 63 450 000 FCFA.

Le titre 2 : 1 890 000 FCFA, représente la MONP.

Les crédits du titre 4 (11 550 000) ont servi à financer :

- Les ateliers de création formative (1. Ecriture dramatique ; 2. Analyse dramaturgique ; 3. Direction d'acteurs ; 4. Régie générale ; 5. Mise en scène).
- Réalisation d'un film de danse traditionnelle « NLOUP » de l'Ogooué Ivindo.

Présentation de l'opérateur

L'ENAM est un établissement public bénéficiant de l'autonomie de gestion, de formation professionnelle artistique et de production des œuvres d'art. L'ENAM a pour mission d'assurer la formation et le perfectionnement des acteurs artistiques et culturels. En réalité, il s'agit de deux principales activités : produire et commercialiser les biens artistiques (Manufacture) et former les artistes et acteurs culturels.

Travail avec l'opérateur

Formalisation d'un Contrat Annuel de Performance (CAP) entre l'Etat et l'opérateur

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	0	50 001 076
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	105 000 000	17 325 000
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	105 000 000	67 326 076

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

La dotation ouverte est de 105.000.000 FCFA les crédits consommés sont de 67 326 076 FCFA soit un écart de 37 673 924 FCFA.

Les crédits du titre 2 (50 001 076) sont constitués de la MONP 26 325 000 FCFA et 23 676 076 FCFA pour les vacations.

Les crédits du titre 4 (17 325 000) ont servi à financer :

- Entretien de l'espace vert ;
- Fournitures de bureaux ;
- Maintenance de l'électricité et la plomberie ;
- Préparation des examens.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Former les artistes et les acteurs culturels				
Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : objectif n°2 : promouvoir et valoriser la créativité				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1 Nombre d'acteurs culturels formés	150	100	21	79
Indicateur 2 : Nombre d'œuvres d'arts produit	0	0	0	0

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Action / Projet 1	0	0	0	0
Action / Projet 2	105 000 000	67 326 076	0	0
Action / Projet	0	0	0	0
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	105000000	67 326 076	0	0

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Indicateur 1 : sur une prévision de 100 dans le PAP, seuls 21 étudiants se sont réellement inscrits dont 19 au cycle moyen et 2 au cycle supérieur. Les 21 étudiants ont reçu leurs diplômes de fin de cycle.

Indicateur 2 : la production des œuvres d'art n'a pas eu lieu parce que depuis deux décennies, les machines sont obsolètes

OPERATEUR : musée national des rites, arts et traditions

Présentation de l'opérateur

Le Musée National des Arts, Rites et Traditions est un établissement public à caractère artistique, culturel et scientifique, conformément à l'Ordonnance n°31/75, portant création et organisation dudit établissement.
Le Musée National des Arts, Rites et Traditions a pour missions fondamentales la collecte et la préservation des collections d'œuvres d'arts à forte connotation traditionnels et la recherche scientifique concernant leur connaissance, leur préservation et leur diffusion.

Travail avec l'opérateur

Formalisation d'un Contrat Annuel de Performance (CAP) entre l'Etat et l'opérateur

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	ND	ND
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	90 000 000	0
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	105 000 000	0

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Les crédits alloués à l'opérateurs n'ont pas été consommés du fait de la limitation de l'accès à l'établissement en raison de la COVID-19.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Atteindre 5000 visites Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : OBJECTIF N°1: PROMOUVOIR ET VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1 Nombre de visite réalisé	6945	5000	731	-4269
Indicateur 2 : avoir réalisé deux (2) expositions	0	2	0	-2

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Action / Projet 1	90000000	0	0	0
Action / Projet 2	0	0	0	0
Action / Projet	0	0	0	0
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	90000000	0	0	0

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Indicateur 1 et 2 n'ont pas été atteints du fait de la limitation de l'accès à l'établissement en raison de la COVID-19.

PROGRAMME EDUCATION POPULAIRE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme "Education populaire" regroupe tous les moyens mis en œuvre par la Direction Générale de l'Education Civique et de l'Alphabétisation (DGECA), le Conseil National de l'Education Civique et le Conseil Permanent de l'Education Civique pour la conception et l'application de la politique nationale en matière d'éducation citoyenne.

Ce programme est notamment chargé :

- de concevoir les plans, programmes et projets d'alphabétisation, d'éducation à la citoyenneté et de recherche y compris dans les différentes langues nationales ;
- de susciter la création des structures destinées à l'alphabétisation et à l'éducation permanente des populations ;
- de favoriser l'appui pédagogique et méthodologique aux départements ministériels ainsi qu'aux organismes publics et privés dans le domaine de la mobilisation sociale ;
- de coordonner et harmoniser les actions de mobilisation des populations sur les questions de développement durable ;
- de garantir la célébration des manifestations à caractère national et international dans les domaines du civisme et de l'alphabétisation.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : ALPHABETISATION

Cette action recouvre les prérogatives dévolues à la Direction Générale de l'Education Civique. Pour ce faire, la Direction Générale dispose des Centres d'alphabétisation qui dispensent des programmes de formation adaptés pour une alphabétisation tout au long de la vie.

L'action "Alphabétisation" est réalisée sous quatre formes :

- l'alphabétisation traditionnelle qui, elle est l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul calqué du système formel ;
- l'alphabétisation fonctionnelle qui est le processus d'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul, lié aux activités professionnelles de l'apprenant afin de promouvoir chez ce dernier l'acquisition ou l'amélioration des techniques de production et des compétences professionnelles ;
- l'alphabétisation conscientisant, qui est l'éducation à la citoyenneté ;
- alphabétisation professionnalisante, qui est l'apprentissage des petits métiers.

La Direction Générale de l'Education Civique et de l'Alphabétisation dispose de douze (12) centres d'alphabétisation fonctionnels et de dix (10) centres de lecture publique et d'animation culturelle (CLAC) sur l'ensemble du territoire national.

L'action "Alphabétisation" est exécutée par :

- la Direction de l'Alphabétisation et de la Lecture Publique (DALP) avec le Service Méthodes et Enseignements, le Service Carte Nationale de l'Alphabétisation, le Service Post-alphabétisation, le Service Insertion et Réinsertion, le Service Promotion de la Lecture Publique ;
- la Direction de la Mobilisation Sociale avec le Service Animation, le Service Techniques et Programmes Educatifs, le Service Appui à la mise en œuvre des Projets et Programmes ;
- onze (11) centres publics d'alphabétisation fonctionnels et de dix (10) centres de lecture publique et d'animation culturelle (CLAC) répartis sur l'ensemble du territoire national.

ACTION N° 2 : MOBILISATION SOCIALE

Cette action regroupe les différents types de formation et de sensibilisation des populations en vue de renforcer leurs capacités à appréhender les problèmes liés à la culture, l'environnement, la politique et au développement pour une citoyenneté responsable.

L'Action Mobilisation sociale est exécutée par les directions et services suivants :

- la Direction de l'Education à la Citoyenneté avec le Service de la Vie Civile, le Service de l'Ethique, le Service Education Environnementale ; le Service programmes ;
- la Direction de la Mobilisation Sociale avec le Service Animation, le Service Techniques et Programmes Educatifs, le Service Appui à la mise en œuvre des Projets et Programmes.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

La Constitution de la République Gabonaise affirme dans le troisième alinéa du préambule l'attachement fondamental du peuple gabonais à ses valeurs sociales et à la culture citoyenne en ces termes : « proclame solennellement son attachement à ses valeurs sociales profondes et traditionnelles, à son patrimoine culturel, matériel et spirituel, au respect des libertés, des droits et des devoirs du citoyen ».

Par ailleurs, le programme vient matérialiser l'Axe III du projet de société du Président de la République, « la moralisation de la vie publique et la bonne gouvernance » et constitue à cet effet un levier indispensable pour le développement social, économique et politique de notre pays, la gestion transparente et rationnelle des affaires publiques et l'instauration d'une éthique de la responsabilité.

Toutefois, le contexte dans lequel se déploie l'action conduite par le programme éducation populaire présente plusieurs caractéristiques majeures :

- l'importance des difficultés économiques et sociales rencontrées par une grande partie de la population ;
- problèmes de gouvernance économique et politique ;
- refus de l'éthique de la responsabilité ;
- la multiplication des abandons scolaires ;
- l'incivisme grandissant des populations ;
- l'augmentation de l'analphabétisme qui touche de plus en plus de jeunes ;
- la dépravation des mœurs et l'affaiblissement des valeurs et des modèles sociaux traditionnels ;
- le rôle de relais joué par les grands médias sur les questions de mœurs ;
- un rôle de plus en plus important joué en matière d'éducation populaire par les organisations internationales (UNESCO), les associations et les organisations religieuses.

Les attentes vis-à-vis du programme sont dès-lors les suivantes :

- une meilleure gouvernance économique et politique ;
- une observation d'une éthique de la responsabilité citoyenne ;
- un enracinement plus évident de la culture civique ;
- une administration publique plus performante ;
- alphabétiser toutes celles et tous ceux qui en ont besoin pour aider à leur insertion / réinsertion sociale ;
- mieux orienter les personnes en demande d'alphabétisation ;
- soutenir les associations engagées dans la lutte contre l'analphabétisme ou pour la mobilisation sociale, notamment les petites associations ;
- promouvoir les valeurs de base qui contribuent à la solidité et la stabilité de la société gabonaise ;
- améliorer la cohérence globale des actions menées par les différentes administrations (Santé, Familles et affaires sociales, Education Civile) vis-à-vis des mêmes publics en situation de précarité ;
- l'émergence d'un état d'esprit favorisant le développement durable.

D'ores et déjà, plusieurs points forts peuvent être mis à l'actif des pouvoirs publics dans le champ du programme, notamment :

- des résultats réels en matière d'alphabétisation ;
- l'instauration d'une journée du drapeau depuis 2009 ;
- la traduction de l'hymne national en 8 unités langues ;

- la traduction du livret d'alphabétisation ;
- la réalisation de deux études sur la perception des valeurs et symboles civiques et les déviations en milieu scolaire.

Il reste cependant un certain nombre de difficultés et d'insuffisances à traiter, elles se caractérisent notamment par :

- des résultats qui, de façon globale, sont loin de répondre à la demande en matière d'alphabétisation ;
- un manque crucial de structures d'accueil pour l'alphabétisation ;
- le système d'information embryonnaire dans le champ du programme ;
- une redéfinition des missions de la Direction Générale avec le rattachement de la Direction de l'Education à la Citoyenneté ;
- une coordination inter administration difficile en matière de mobilisation sociale ;
- le manque de profils spécialisés parmi les agents du programme.

Les principaux textes de référence sont : le **décret N° 0571/PR/MCAEC du 23 novembre 2015** portant création et organisation de la Direction Générale de l'Education Civique et de l'Alphabétisation (D.G.E.C.A) qui abroge certaines dispositions du décret **N° 1718/PR/MCAEP du 3 décembre 1982** portant attributions et organisation du Ministère de la Culture, des Arts et de l'Education Populaire.

ENJEUX

- Enjeu 1 : L'adoption des points de repère éducatifs, civiques, culturels pour aider chacun à devenir encore plus autonome et responsable au sein de la collectivité ;
- Enjeu 2 : La moralisation de la vie publique et la bonne gouvernance pour un développement durable ;
- Enjeu 3 : l'appropriation de la culture du vivre ensemble pour la paix et la stabilité sociale.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : D'ici 2024, avoir créé des cellules d'Ethique et d'Education Civique (CEEC) dans les établissements secondaires de Libreville et de l'intérieur pour l'adoption par la jeunesse de comportements responsables.

- **Résultat attendu 1** : avoir créé des Cellules d'Ethique et d'Education Civique dans dix (10) établissements secondaires ;
- **Résultat attendu 2** : avoir animé des séances de formation et de sensibilisation sur la vie civique au sein de dix (10) établissements secondaires ;
- **Résultat attendu 3** : avoir initié des activités visant à lutter contre la dégradation de l'environnement et la violence en milieu scolaire dans dix (10) établissements secondaires.

OBJECTIF N°2 : D'ici 2024, intensifier les campagnes de sensibilisation sur l'appropriation des valeurs citoyennes et la culture du vivre-ensemble afin de lutter contre les actes d'incivisme.

- **Résultat attendu 1** : avoir organisé six (6) campagnes de sensibilisation sur l'importance des valeurs citoyennes et du vivre-ensemble ;
- **Résultat attendu 2** : avoir organisé et animé quatre (4) conférences-débats sur l'importance des valeurs citoyennes et du vivre-ensemble.

OBJECTIF N°3 : D'ici 2024, redynamiser les centres publics d'alphabétisation et les centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) afin de renforcer le développement social et économique des populations.

- **Résultat attendu 1** : avoir organisé trois (3) sessions de formation à l'attention des formateurs des centres d'alphabétisation ;
- **Résultat attendu 2** : avoir réalisé trois (3) séances de renforcement des capacités à l'attention des animateurs ces centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC).

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : D'ICI 2024, AVOIR CREE DES CELLULES D'ETHIQUE ET D'EDUCATION CIVIQUE (CEEC) DANS LES ETABLISSEMENTS SECONDAIRES DE LIBREVILLE ET DE L'INTERIEUR POUR L'ADOPTION PAR LA JEUNESSE DE COMPORTEMENTS RESPONSABLES.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat attendu 1 :** avoir créé des Cellules d'Ethique et d'Education Civique dans dix (10) établissements secondaires ;
- **Résultat attendu 2 :** avoir animé des séances de formation et de sensibilisation sur la vie civique au sein de dix (10) établissements secondaires ;
- **Résultat attendu 3 :** avoir initié des activités visant à lutter contre la dégradation de l'environnement et la violence en milieu scolaire dans dix (10) établissements secondaires.

Résultats annuels atteints

- **Résultat attendu 1 :** aucune Cellule d'Ethique et d'Education Civique n'a été créée ;
- **Résultat attendu 2 :** aucune séance de formation et de sensibilisation sur la vie civique au sein de dix (10) établissements secondaires n'a été animée ;
- **Résultat attendu 3 :** aucune activité visant à lutter contre la dégradation de l'environnement et la violence en milieu scolaire dans dix (10) établissements secondaires n'a été initiée.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de cellule d'éthique créée	Nombre	-		10	0	-10	10	20
Nombre d'établissement formé et sensibilisé	Nombre	-		10	0	-10	10	20
Nombre d'établissement initié aux activités	Nombre	-		10	0	-10	10	20

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Le préalable à l'ouverture des Cellules d'Ethique et d'Education Civique était la signature du décret n°0091/MESRSTTENFC du 5 juillet 2021 portant création, organisation, attributions et fonctionnement des Cellules d'Ethique et d'Education Civique dans les établissements scolaires.

Pour le PAP 2022, cet objectif stratégique a été maintenu mais il a été reformulé, les résultats annuels attendus et les indicateurs ont été maintenus, les cibles ont été modifiées. Cet objectif est une activité phare de la DGECA, car elle répond à la volonté des plus hautes autorités du pays ainsi qu'à la préoccupation des populations de lutter contre les violences en milieu scolaire.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : D'ICI 2024, INTENSIFIER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION SUR L'APPROPRIATION DES VALEURS CITOYENNES ET LA CULTURE DU VIVRE-ENSEMBLE AFIN DE LUTTER CONTRE LES ACTES D'INCIVISME.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat attendu 1 :** avoir organisé six (6) campagnes de sensibilisation sur l'importance des valeurs citoyennes et du vivre-ensemble ;
- **Résultat attendu 2 :** avoir organisé et animé quatre (4) conférences-débats sur l'importance des valeurs citoyennes et du vivre-ensemble.

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : les six (6) campagnes de sensibilisation sur l'importance des valeurs citoyennes et du vivre-ensemble ont été atteintes.
en termes d'activités citoyennes, la Journée Nationale du Drapeau a été organisée sur l'ensemble du territoire national et chaque Directions Provinciales, neuf (9) au total, a organisé, au moins, une campagne de sensibilisation des populations avec la participation de tous les ministères,
un atelier sur les violences en milieu scolaire,
un atelier sur le lever et le baisser des couleurs ;
- **Résultat annuel N°2** : une (1) conférence-débat a été animée.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 réalisé	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de campagne de sensibilisation	Nombre	-	6	10	+ 4	06	12
Nombre de conférence-débat	Nombre	-	1	4	- 3	04	08

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel 1 :

- la Journée Nationale du Drapeau a été organisée sur l'ensemble du territoire national par les neuf (9) Directions Provinciales, lesquelles ont mené chacune, au moins, une campagne de sensibilisation sur les l'importance des valeurs véhiculées par le Drapeau. Aussi, ce résultat a été atteint grâce à la participation de tous les ministères ;
- deux (2) ateliers sur l'éducation à la citoyenneté ont été menés : un sur les violences en milieu scolaire et l'autre sur le lever et le baisser des couleurs.

Résultat annuel 2 : dans le cadre de la célébration de la JND 2022, une (1) conférence-débat sur l'appropriation des valeurs citoyennes a eu lieu. Les trois (3) autres conférences-débats ne se sont pas déroulées en raison de l'insuffisance des crédits alloués en dépenses de biens et services alloués au programme.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : D'ICI 2024, REDYNAMISER LES CENTRES PUBLICS D'ALPHABETISATION ET LES CENTRES DE LECTURE ET D'ANIMATION CULTURELLE (CLAC) AFIN DE RENFORCER LE DEVELOPPEMENT SOCIAL ET ECONOMIQUE DES POPULATIONS.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat attendu 1** : avoir organisé trois (3) sessions de formation à l'attention des formateurs des centres d'alphabétisation ;
- **Résultat attendu 2** : avoir réalisé trois (3) séances de renforcement des capacités à l'attention des animateurs ces centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC).

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : aucune session de formation n'a été organisée à l'attention des formateurs des centres d'alphabétisation ;
Résultat annuel N°2 : aucune séance de renforcement des capacités à l'attention des animateurs des CLAC n'a été réalisée.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 réalisé	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de session de formation organisée	Nombre	-	3	0	-3	3	6
Nombre de séance de renforcement des capacités réalisée	Nombre	-	3	0	-3	3	3

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat annuel N°1 :** les sessions de formation à l'attention des formateurs des centres publics d'alphabétisation étaient inscrites dans le cadre de l'organisation en différée de la Journée Internationale de l'Alphabétisation. Cependant, le dossier en rapport avec la Journée Internationale de l'Alphabétisation a été engagé mais les crédits ne sont toujours pas disponibles.
- **Résultat annuel N°2 :** Cette année en vue de la révision de la convention reliant l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) à l'Etat gabonais, une mission d'évaluation du réseau CLAC a été menée du 1^{er} au 10 juin 2022. Le but de cette mission était de faire un état des lieux des CLAC en vue de la révision de l'accord de partenariat entre l'OIF et l'Etat gabonais qui se réviser tous les deux (2) ans. Cette convention est en cours de révision.

Cet objectif a été reconduit dans le PAP 2022, dans la mesure où la formation des alphabétiseurs et le renforcement des capacités des animateurs CLAC visent à offrir aux usagers une alphabétisation et des services au sein des CLAC de qualité.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
Action et titre	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
N°6.297.1 : Alphabétisation	28 404 721	6 411 986	21 992 735	28 404 721	6 411 986	21 992 735
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	904 721	-	904 721	904 721	-	904 721
Titre 3. Dépenses de biens et services	25 000 000	6 411 986	18 588 014	25 000 000	6 411 986	18 588 014
Titre 4. Dépenses de transfert	2 500 000	-	2 500 000	2 500 000	-	2 500 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°6.297.2 : Mobilisation sociale	70 053 279	5 408 639	64 644 640	70 053 279	5 408 639	64 644 640
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	45 053 279	-	45 053 279	45 053 279	-	45 053 279
Titre 3. Dépenses de biens et services	25 000 000	5 408 639	19 591 361	25 000 000	5 408 639	19 591 361
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme	98 208 000	11 820 625	86 637 375	98 208 000	11 820 625	86 637 375
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	45 958 000	-	45 958 000	45 958 000	-	45 958 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	50 000 000	11 820 625	38 179 375	50 000 000	11 820 625	38 179 375
Titre 4. Dépenses de transfert	2 500 000	-	2 500 000	2 500 000	-	2 500 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

- Inscrit à hauteur de 98 208 000 FCFA, le budget global du Programme Education Populaire a été engagé et consommé pour un montant de 11 820 625 FCFA soit un taux d'exécution de 12,04 %.
- En titre 2 : centralisation au budget.
- En titre 3 : sur une dotation de 50 000 000 FCFA, un montant de 11 820 625 FCFA a été engagé et consommé, ce qui représente un taux d'exécution de 23,64 %. L'écart entre l'exécution et le niveau autorisé se justifie par un nombre important de dossiers de dépenses engagées mais non payées concernant essentiellement les UO des services centraux.
- Titre 4 : aucun crédit n'a été consommée en 2021, et ce en dépit de nombreuses démarches entreprises en vue d'exécuter lesdites dépenses. Aussi, depuis 1996, aucune contribution financière n'a été versée à cet organisme intergouvernemental, dont le Gabon est membre fondateur, et la dette du Programme envers le CREEA s'élève à 54 000 000 FCFA en 2021. En outre, depuis 2010, les cotisations annuelles par Etat membre ont été relevées de 1 500 000 FCFA à 3 000 000 FCFA. Or, les crédits alloués pour les dépenses de transferts du Programme Education Populaire sont de 2 500 000 FCFA.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Le Programme n'a pas eu de mouvement.

Virements

Le Programme n'a pas eu de virement.

Transferts

Le Programme n'a pas eu de transfert.

Annulations

Le Programme n'a pas eu d'annulation.

Reports

Le Programme n'a pas eu de reports.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 31 décembre 2020	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2021	Mouvements d'effectifs en 2020			Effectifs au 31.12. 2021
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie A	64	61	61	4	0	-4	57
Permanents	55	53	53	3	0	-3	50
Non permanents	9	8	8	1	0	-1	7
Agents de catégorie B	200	199	199	1	0	-1	198
Permanents	177	176	176	1	0	-1	175
Non permanents	23	23	23	0	0	0	23
Agents de catégorie C	1	1	1	0	0	0	1
Permanents	0	0	0	0	0	0	0
Non permanents	1	1	1	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	265	261	261	4	0	0	256
Main d'œuvre non permanente	26	25	25	0	0	0	25
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	291	286	286	5	0	-5	281

Explication des évolutions :

Du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, les effectifs du Programme Education Populaire ont connu une légère baisse car on enregistre au total 5 sorties et aucune entrée. Il s'agit du départ à la retraite de 4 agents de catégorie A dont 3 permanents et 1 non permanent et 1 agent B permanent.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Le Programme Education Populaire n'a pas d'opérateur.

Opérateur :

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2018	Effectifs au 31.12.2019	Effectifs au 31.12.2020	Ecart entre fin 2018 et fin 2020
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	999	999	999	999
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	999	999	999	999
Total pour l'opérateur	999	999	999	999
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	999	999	999	999
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	999	999	999	999
Total pour l'opérateur	999	999	999	999
Total pour le programme	999	999	999	999

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	45 958 000	45 958 000	1 726 000	1 726 000	44 232 000	44 232 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	-	-	-	-	-	-
Total des crédits de titre 2	45 958 000	45 958 000	1 726 000	1 726 000	44 232 000	44 232 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Dépenses centralisées au niveau du Budget.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 : Alphabétisation	25 000 000	25 000 000	6 411 986	6 411 986	18 588 014	18 588 014
Activité 1 : fonctionnement des centres publics d'alphabetisation et des CLAC	3 750 000	3 750 000	3 750 000	3 750 000	0	0
Activité 2 : secrétariat et gestion administrative	4 150 000	4 150 000	2 661 986	2 661 986	1 488 014	1 488 014
ACTION 2 : Mobilisation sociale	25 000 000	25 000 000	5 408 639	5 408 639	19 591 361	19 591 361
Activité 1 : Communication et sensibilisation externes	4 700 000	4 700 000	4 700 000	4 700 000	0	0
Activité 2 : secrétariat et gestion administrative	708 639	708 639	708 639	708 639	0	0
Total des crédits de titre 3	50 000 000	50 000 000	11 820 625	11 820 625	38 179 375	38 179 375

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

Action 1 : Alphabétisation

- fonctionnement des 11 centres publics d'alphabetisation et des 10 CLAC : 6 411 986 FCFA ;
- secrétariat et gestion administrative : 4 150 000 FCFA.

Action 2 : Mobilisation sociale

- communication et sensibilisation externes : 5 408 639 FCFA ;
- secrétariat et gestion administrative : 708 639 FCFA.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 : alphabétisation	2 500 000	2 500 000	-	-	2 500 000	2 500 000
Transfert : Cotisations internationales CREA	2 500 000	2 500 000	-	-	2 500 000	2 500 000
Total des crédits de titre 4	2 500 000	2 500 000	-	-	2 500 000	2 500 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Les dépenses de transferts du Programme Education Populaire sont destinées au Conseil Régional pour l'Education et l'Alphabétisation en Afrique (CREAA). Cependant, depuis 1996 aucune contribution financière n'a été versée à cet organisme intergouvernemental, dont le Gabon est membre fondateur, et la dette du Programme envers le CREAA s'élève à 54 000 000 FCFA en 2021. En outre, depuis 2010, les cotisations annuelles par Etat membre ont été relevées de 1 500 000 FCFA à 3 000 000 FCFA. Or, les crédits alloués pour les dépenses de transferts du Programme Education Populaire sont de 2 500 000 FCFA.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le Programme Education populaire ne bénéficie pas de dépenses d'investissement.

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN DE LA POLITIQUE CULTURELLE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Pilotage et Soutien" des politiques de la mission concourt de manière transversale à la mise en œuvre des programmes métiers et organise les fonctions supports du ministère. La particularité de ce programme est qu'il regroupe les moyens transversaux et assure leurs gestions mutualisées au bénéfice de l'ensemble des programmes (rattachés au Ministère de la Culture, des Arts et de l'Education Civique) de la mission "Culture" et "Education Civique ».

Acteurs et pilotage du programme

Le programme est placé sous la responsabilité du Secrétaire Général du Ministère. Les services concernés par la mise en œuvre du programme sont :

- les Services du Secrétariat Général ;
- la Direction Centrale des Affaires Financières ;
- la Direction Centrale des ressources humaines ;
- la Direction Centrale des systèmes informatiques ;
- la Direction de la coopération culturelle
- la Direction des Services Provinciaux
- le service du courrier,

Les autres services du programme sont :

- le Cabinet du ministre
- l'Inspection Générale.

Dans le cadre du pilotage de la politique publique du Ministère et du suivi de son exécution ainsi que du contrôle et le suivi de la régularité de l'activité de l'ensemble des services du Ministère

PRESENTATION DES ACTIONS

Le Programme "Pilotage et soutien de la politique culturelle comprend deux Actions :

- Pilotage de la stratégie ministérielle
 - Coordination administrative
- **Pilotage de la stratégie ministérielle**

Cette action recouvre :

- Le pilotage de la politique publique du Ministère et le suivi de son exécution
- Le contrôle et le suivi de la régularité de l'activité de l'ensemble des services du Ministère

L'opération vise particulièrement la performance, l'action administrative et la lisibilité des politiques publiques du ministère

Cette action est placée sous la tutelle du Ministre et est dirigée par le Directeur de Cabinet. L'autre entité concernée par cette action est l'Inspection Générale des Services.

➤ **Coordination administrative**

Elle est mise en œuvre par le Secrétariat Général et l'ensemble des services supports qui lui sont rattachés. Elle est dirigée par le Secrétaire Général.

Cette action consiste :

- d'une part en la coordination des programmes transversaux et la mise à contribution de l'ensemble des directions du ministère,
- d'autre part, en la mise à disposition de l'expertise et des compétences relatives aux domaines de l'administration, des finances, de la comptabilité, de la gestion des ressources humaines, du patrimoine immobilier, des moyens généraux, des systèmes d'information et de la communication ainsi que de la documentation-archivage, de la production des données statiques, du juridique.

Les services supports et autres entités mobilisées sont : la Direction de la Coopération Culturelle, la Direction Centrale des Ressources Humaines, la Direction Centrale des Affaires Financières, la Direction des Systèmes d'information, le service du courrier, de la documentation et des archives et la Direction des Services Provinciaux,

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Le programme "Pilotage et Soutien aux Politiques de la Culture a pour finalité de soutenir les actions des entités administratives et techniques du Ministère, suite aux réformes survenues en 2013 visant à accroître la performance globale du service public, des nouvelles directions centrales identiques ont vu le jour. Il prend en compte la mise en œuvre du Plan Stratégique Gabon Emergent, du Plan de Travail Gouvernemental, du Plan de Travail Ministériel et des orientations données par le Ministre, Responsable de la Mission Culture et des Arts ;.

La mise en œuvre du Programme Pilotage et Soutien des politiques culturelles relève de la responsabilité du Secrétariat Général et des différents responsables (Directeur de Cabinet, Inspecteur Général des Services), des autres responsables des directions et services rattachés au Secrétariat Général.

Ces responsables sont chargés de conduire les unités opérationnelles des actions. Ils disposent, pour la plupart, de budgets opérationnels.

- Organisation de séances de travail avec les acteurs du Programme ;
- Production de supports (tableau de bord, PAP, RAP, reporting papier ou informatisé, etc.);
- Renforcement des capacités des acteurs du Programme (contrôle de gestion, conduite de projet, démarche qualité et gestion par objectif...).

L'option choisie a été de faire correspondre les objectifs de la fonction soutien à des grands pôles d'activités

ENJEUX

La réflexion stratégique à partir de l'état de lieux a permis d'identifier trois enjeux pour le programme "Pilotage et soutien aux politiques culturelles dans le cadre de la mission Culture 'Arts et Education Civique. Il s'agit de :

- Enjeu 1 : Assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration du Ministère ;
- Enjeu 2 : Développer la performance globale à travers la modernisation de l'administration du Ministère ;
- Enjeu 3 : Faire des fonctions support des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration du Ministère ;

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Définir et mettre en œuvre un système efficace de gestion des ressources humaines

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir élaboré un répertoire et une carte des emplois ;
- **Résultat annuel attendu 2** : chaque agent dispose de sa fiche de poste ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir formés les intervenants de la chaîne managériale sur outils de la BOP
- **Résultat annuel attendu 4** : avoir fait organiser trois (3) revues d'objectifs ;
- **Résultat annuel attendu 5** : avoir organisé trois (3) dialogues de gestion ;

OBJECTIF N°2 : Optimiser le système d'information

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir une base de données de gestion du patrimoine culturel

OBJECTIF N°3: Capitaliser la coopération culturelle

- **Résultat annuel attendu 1** : Etat de mise en œuvre de la coopération culturelle
- **Résultat annuel attendu 2** : Organisation des séminaires des formations avec les organismes internationaux
- **Résultat annuel attendu 3** : Mission de prospection en vue des bourses d'étude artistique et culturelle par les pays amis ;
- **Résultat annuel attendu 4** : Organisation des semaines culturelles avec les ambassades.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Définir et mettre en œuvre un système efficace de gestion des ressources d'ici à 2023.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir élaboré un répertoire et une carte des emplois ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir mis à disposition une fiche de poste pour chaque agent ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir formé dix (10) intervenants de la chaîne managériale sur outils de la BOP ;
- **Résultat annuel attendu 4** : avoir organisé trois(3) revues d'objectifs ;
- **Résultat annuel attendu 5** : avoir organisé trois (3) dialogues de gestions

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel 1 : un répertoire et une carte des emplois n'ont pas été élaboré ;
- Résultat annuel 2 : aucune fiche de poste n'a été élaboré
- Résultat annuel 3 : formé cinq (6) intervenants de la chaîne managériale sur outils de la BOP ;
- Résultat annuel 4 : aucune revue d'objectifs
- Résultat annuel 5 : un (1) dialogue de gestion

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de l'élaboration de la carte des emplois	%	ND	ND	20	0	-20	30	50
Nombre de fiche de poste établi	Nombre	ND	ND	50	0	-50	100	150
Nombre d'agents/managers formés à la BOP	Nombre	ND	ND	10	6	-4	15	25
Nombre de revues des objectifs organisés au sein du ministère	Nombre	ND	ND	3	0	-3	4	7
Nombre de dialogues de gestion organisés	Nombre	ND	ND	3	3	0	4	7

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuels 1 et 2 n'ont pas été atteint du fait que l'urgence de cette année était porté sur :

- Atelier de formation sur les procédures en matière de conseil de discipline pour la mise en œuvre du projet annuel de performance ;
- Atelier de Valorisation des procès RH par les nouvelles techniques d'information et de communication

Résultat annuels 3 : 6 agents ont été formé à la BOP, ils représentent les agents nouvellement intégrés dans la chaîne managériale 2021 :

Résultat annuels 4 n'a pas été atteint ;

Résultat annuel 5 a été atteint. Ces dialogues concernaient : la mutualisation des crédits d'achat des fournitures ; le financement des activités non-inscrits telles que : atelier de banque d'expertise UE/ UNESCO, échange entre les paires, les ateliers.

Au regard du faible niveau des résultats annuels obtenus, tous les résultats attendus ont été reconduit pour l'année suivante.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Optimiser le système d'information

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir une base de données de gestion du patrimoine culturel

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : aucune base de données n'a été réalisée

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de base de données développée	Nombre	ND	ND	2	0	-2	3	5

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel attendu n'a pas été atteint par faute de moyen matériel et financier, aucun élément clé de stratégie n'a été réalisé.

Pour le même résultat attendu, l'objectif a été reporté à l'année suivante

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3: Capitaliser la coopération culturelle

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel attendu 1** : Etat de mise en œuvre de la coopération culturelle
- **Résultat annuel attendu 2** : Organisation des séminaires des formations avec les organismes internationaux
- **Résultat annuel attendu 3** : Mission de prospection en vue des bourses d'étude artistique et culturelle par les pays amis ;
- **Résultat annuel attendu 4** : Organisation des semaines culturelles avec les ambassades.

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel 1** : non disponible
- **Résultat annuel 2** : aucun séminaire de formation avec les organismes internationaux n'a été organisé
- **Résultat annuel 3** : aucune Mission de prospection en vue des bourses d'étude artistique et culturelle par les pays amis n'a été organisée ;
- **Résultat annuel 4** : aucune semaine culturelle avec les ambassades n'a été organisée.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de réalisation de l'état de mise en œuvre de la coopération culturelle	%	ND	ND	60	ND	-60	80	140
Nombre de séminaires des formations organisés avec les organismes internationaux	Nombre	ND	ND	3	0	-3	4	7
Nombre de mission de prospection organisée en vue des bourses d'étude artistique et culturelle par les pays amis	Nombre	ND	ND	02	0	-2	3	5
Nombre de semaines culturelles organisées avec les ambassades.	Nombre	ND	ND	03	0	-3	5	8

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel 1

Résultat annuel 2, 3, 4 n'ont pas été atteints. La situation de la pandémie de COVID 19 n'a pas permis l'organisation de ces différentes activités.

Pour les mêmes résultats attendus, l'objectif a été reporté à l'année suivante.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
N°XX Action	502 400 000	106 162 430	- 396 237 570	502 400 000	106 162 430	- 396 237 570
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	22 500 000	106 162 430	83 662 430	22 500 000	106 162 430	83 662 430
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	479 900 000	-	- 479 900 000	479 900 000	-	- 479 900 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
N°XX Action	2 656 663 396	432 315 997	- 2 224 347 399	2 656 663 396	432 315 997	- 2 224 347 399
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	2 616 663 396	-	- 2 616 663 396	2 616 663 396	-	- 2 616 663 396
Titre 3. Dépenses de biens et services	40 000 000	29 199 997	- 10 800 003	40 000 000	29 199 997	- 10 800 003
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	403 116 000	403 116 000	-	403 116 000	403 116 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme	3 159 063 396	538 478 427	- 2 620 584 969	3 159 063 396	538 478 427	- 2 620 584 969
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	2 616 663 396	-	- 2 616 663 396	2 616 663 396	-	- 2 616 663 396
Titre 3. Dépenses de biens et services	62 500 000	135 362 427	72 862 427	62 500 000	135 362 427	72 862 427
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	479 900 000	403 116 000	- 76 784 000	479 900 000	403 116 000	- 76 784 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Ouvert à hauteur de 3 159 063 396 FCFA, dans la loi de finance 2021, le budget du programme pilotage et soutien s'est exécuté à concurrence de 538 478 427 FCFA, l'écart est de 2 620 584 969 FCFA, pour un taux d'exécution global de 17, 05%.

Le niveau de l'écart s'explique par le montant du titre 2 dont la gestion est centralisée par la Direction de la Solde. Le taux d'exécution hors titre 2 est d'environ 99%.

Les écarts s'expliquent d'une part à :

Le titre 3 a bénéficié d'un transfert de crédit du Programme 23.780: Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles d'un montant de 90 000 000 FCFA :

- Enveloppe de frais de mission de Promotion de la Culture Gabonaise : FESPACO (Ouagadougou) : 50 000 000 FCFA ;
- Enveloppe de frais de mission de Promotion de la Culture Gabonaise : Festival International du Film de l'Afrique à Brazzaville : 38 162 430 FCFA.

Divers et imprévus : réception des officiels et des organisateurs du festival de Brazzaville : 1 837 570 FCFA

Titre 5 : 76 784 000 FCFA la non levé des réserves obligatoires :

Au retard pris dans l'engagement des dossiers et d'autre part au retard de l'ouverture du budget d'autre part.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Explication globale de l'utilisation de la fongibilité :

Le programme n'a pas effectué les mouvements de fongibilité en 2021.

Virements

Le programme n'a ni effectué ni reçu de virement

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme 23.780:Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Programme 6.299:Pilotage et soutien à la politique de la culture et des arts	Titre 3	90 000 000	90 000 000
Programme	Programme	Titre	-	-
Programme	Programme	Titre	-	-
Total des Transferts			90 000 000	90 000 000
dont Titre 2			+/-999 999 999	+/-999 999 999
dont Titre 3			+/-999 999 999	+/-999 999 999
dont Titre 4			+/-999 999 999	+/-999 999 999
dont Titre 5			+/-999 999 999	+/-999 999 999

Explication des impacts de chaque transfert :

Le programme a bénéficié d'un transfert de crédit du Programme 23.780:Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles dans le titre 3. Ce crédit est reparti comme suit :

- Enveloppe de frais de mission de Promotion de la Culture Gabonaise: FESPACO (Ouagadougou) : 50 000 000 FCFA ;
- Enveloppe de frais de mission de Promotion de la Culture Gabonaise: Festival International du Film de l'Afrique à Brazzaville : 38 162 430 FCFA.
- Divers et imprévus : réception des officiels et des organisateurs du festival de Brazzaville : 1 837 570 FCFA

Annulations

Le programme n'a pas effectué des annulations.

Reports

Le programme n'a pas effectué de reports

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 31 décembre 2020	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2021	Mouvements d'effectifs en 2021			Effectifs au 31.12. 2021
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A							
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie B							
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie C							
Permanents							
Non permanents							
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)							
Main d'œuvre non permanente							
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme							

Explication des évolutions :

Non disponible

Opérateur :

Le programme ne dispose pas d'opérateurs

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	2 616 663 396	2 616 663 396	2 616 663 396	2 616 663 396	2 616 663 396	2 616 663 396
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
Total des crédits de titre 2	2 616 663 396	2 616 663 396	2 616 663 396	2 616 663 396	2 616 663 396	2 616 663 396

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Le titre 2 est exécuté en gestion centralisé à la Direction de la Solde (Ministère du Budget et des Comptes Publics).

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1	22 500 000	22 500 000	106 162 430	106 162 430	83 662 430	83 662 430
Activités : théâtre d'intervention populaire et lutte contre la covid-19	-	-	15 000 000	15 000 000	-15 000 000	-15 000 000
Enveloppe de frais de mission de Promotion de la Culture Gabonaise: FESPACO (Ouagadougou)	0	0	50 000 000	50 000 000	-50 000 000	-50 000 000
CONSOLIDATION DES RAPPORTS ANNUEL DE LA MISSION			3 000 000	3 000 000	-3 000 000	-3 000 000
Enveloppe de frais de mission de Promotion de la Culture Gabonaise: Festival International du Film de l'Afrique à Brazzaville.			38 162 430	38 162 430	-38 162 430	-38 162 430
ACTION 2	40 000 000	40 000 000	29 199 997	29 199 997	-10 800 003	-10 800 003
valorisation des procès RH par les nouvelles techniques d'information et de communication			10 000 000	10 000 000		
atelier de formation sur les procédures en matière de conseil de discipline pour la mise en œuvre du projet annuel de performance	-	-	3 000 000	3 000 000	-3 000 000	-3 000 000
atelier de banque d'expertise UE/ Unesco, échange entre les paires	-	-	11 500 000	11 500 000	-11 500 000	-11 500 000
fournitures informatiques			1 099 999	1 099 999	-1 099 999	-1 099 999
fournitures informatiques			1 099 998	1 099 998	-1 099 998	-1 099 998
fournitures de bureau divers			1 000 000	1 000 000	-1 000 000	-1 000 000
achat carburant			1 500 000	1 500 000	-1 500 000	-1 500 000
Total des crédits de titre 3	62 500 000	62 500 000	135 362 427	135 362 427	72 862 427	72 862 427

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

Non disponible

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Le programme ne dispose pas de titre 4.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LFR		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
ACTION 1	-	-	-	-	-	-
Projet de développement ou d'équipement	-	-	-	-	-	-
ACTION 2 : Coordination administrative	479 900 000	479 900 000	403 116 000	403 116 000	76 784 000	76 784 000
: Projet: Achèvement du bâtiment annexe	479 900 000	479 900 000	403 116 000	403 116 000	76 784 000	76 784 000
Projet de développement ou d'équipement	-	-	-	-	-	-
Total des crédits de titre 5	479 900 000	479 900 000	403 116 000	403 116 000	76 784 000	76 784 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Les crédits alloués au Projet : Achèvement du bâtiment annexe ont été engagés dans sa totalité.

L'écart ici représente le montant de la réserve.